

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
JUSTICE

SECRETARIAT GENERAL A LA FONC-
TION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

LES BAS :

DECRET N° 78/657 du 25/10/78
/MTJ.SGFPT.DFP/21024/15
portant intégration et nomination de certains
candidats dans les cadres de la catégorie A,
hiérarchie I des Services Sociaux (Jeunesse
et Sports) en tête Monsieur DAMBA René.

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAI-
RE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

- (/u l'Acte Fondamental du 5.4.1977;
(/u la Loi n° 15-62 du 3.2.1962 portant statut général des fonc-
tionnaires;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 74-454 du 17.12.1974 modifiant le tableau hié-
rarchique des cadres A, B, C et D de l'Enseignement (Jeunesse et Sports)
abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 1er, 2, 3, 5, 10,
13, 14, 15, 18, 19 et 20 du décret n° 63-79 du 26.3.1963 fixant le sta-
tut commun des cadres de l'Enseignement (Jeunesse et Sports);
(/u le décret n° 62-130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des ré-
munérations des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62-195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres;
(/u le décret n° 62-197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la Loi n° 15-62 du 3.2.1962 portant
statut général des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62-198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des catégories A1;
(/u le décret n° 63-81/FP.BE du 26.3.1963 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir
les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 & 8;
(/u le décret n° 74-470 du 31.12.1974 abrogeant les dispositions
du décret n° 62-196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires
des fonctionnaires;
(/u le décret n° 67-50/FP.BE du 24.2.1967 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclasse-
ments;
(/u l'Acte n° 001 du 3.4.1977 structurant le Comité Militaire
du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre
du Plan;
(/u le décret n° 77-165 du 5.4.1977 portant nomination des Mem-
bres du ~~Secrétariat~~ des Ministres;
(/u l'Ordonnance n° 35-77 du 28.7.1977 relative à l'exercice du
pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;
(/u la lettre n° 1826/SGS.DAAF.2 du 14 Août 1978 du Secrétaire
Général aux Sports transmettant les dossiers de candidature constitués
par les intéressés;

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER.- En application des dispositions du décret n° 74-454 du 17.12.1974 susvisé, les candidats dont les noms suivent, titulaires du Diplôme de Professeur d'Education Physique et Sportive délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports de La République Algérienne Démocratique et Populaire, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Jeunesse et Sports), et nommés au grade de Professeur Certifié d'Education Physique et Sportive Stagiaire, indice 790.

- M.- DAMBA René, né vers 1949 à Kinsendé (Madingou)
- MANKOU Joseph, né le 31.3.1949 à Madinga (Mouyondzi)
- BONGBELE Joachim, né le 8.10.1950 à Mimbelly (Dongou)
- EOUOTOUMBA Abel Jean Christophe, né le 5.8.1949 à Brazzaville.

ARTICLE 2°.- Les intéressés sont mis à la disposition du Ministre de la Culture, des Arts et des Sports.

ARTICLE 3°.- Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, LE 05 OCTOBRE 1978

Par le Deuxième Vice Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Le Ministre de la Culture, des Arts et des Sports,

Jean-Baptiste TATI-LOUTARD.

Le Ministre du Travail et de la Justice,

Alphonse MOUISSOU-POUATI.

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre des Finances,

H. LOPES

COPIATIONS :

| | | | |
|----------|---|------------|----|
| ORPC | 1 | DOSSIERS | 12 |
| MEPT.DFP | 3 | INTERESSES | 4 |
| FP.BST | 1 | SGCM/BC | 2 |
| .D. | 3 | | |
| .C.F. | 1 | | |
| DAS | 1 | | |
| DS | 2 | | |